

CONDITIONS

Une intervention de 20€ par séance pour un suivi psychologique/sexologique (avec un maximum de 12 séances par an) auprès d'un(e) licencié(e) en psychologie/sexologue membre effectif de la SSUB est accordée aux membres effectifs ainsi qu'à leurs personnes à charge.

À COMPLÉTER PAR L'AFFILIÉ(E)

OU APPOSEZ VOTRE VIGNETTE ICI

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Numéro national : .....  
 Rue et n° : .....  
 CP et commune : .....

Tél. : .....  
 E-mail : .....

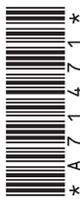
À COMPLÉTER PAR LE/LA LICENCIÉ(E) EN PSYCHOLOGIE/SEXOLOGIE

Je soussigné(e) (nom et prénom) : ..... déclare :

- avoir suivi le patient dans le cadre de psychologie de 1<sup>ère</sup> ligne/d'un traitement sexologique
- avoir suivi le patient - la patiente susnommé(e) dans le cadre d'un traitement psychologique/sexologique pour des séances de suivi :

1. le ...../...../.....	Montant perçu : ..... €	7. le ...../...../.....	Montant perçu : ..... €
2. le ...../...../.....	Montant perçu : ..... €	8. le ...../...../.....	Montant perçu : ..... €
3. le ...../...../.....	Montant perçu : ..... €	9. le ...../...../.....	Montant perçu : ..... €
4. le ...../...../.....	Montant perçu : ..... €	10. le ...../...../.....	Montant perçu : ..... €
5. le ...../...../.....	Montant perçu : ..... €	11. le ...../...../.....	Montant perçu : ..... €
6. le ...../...../.....	Montant perçu : ..... €	12. le ...../...../.....	Montant perçu : ..... €

Date : ...../...../.....      Signature et cachet du/de la licencié(e)  
 en psychologie/sexologie :



Pour un traitement plus rapide, renvoyez-nous ce formulaire dûment complété via l'onglet «envoyer un document» de notre guichet en ligne «MyMutualia». Dans ce cas, l'original n'est plus nécessaire.

Conformément au Règlement Européen du 27 avril 2016 sur la Protection des Données (« RGPD »), nous vous informons que nous traitons vos données dans le cadre de notre mission de participation à l'exécution de l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, sous la responsabilité de l'UNMN (l'Union nationale des mutualités neutres), responsable du traitement pour les matières fédérales et des SMR des mutualités neutres, responsables de traitement pour les matières régionalisées. Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à consulter notre déclaration vie privée ou à nous contacter à info@mutualia.be.